

## FACE A LA CARENCE DE L'ASSOCIATION APOLLO CLUB, LA MUNICIPALITE AGIT

Face à la situation de carence provoquée par la dissolution de l'association « Apollo club », dont la procédure semble entachée de vices de forme, la municipalité agit.

En raison des risques de troubles à l'ordre public engendrés, tant par les déplacements incessants de l'association Apollo club que par la disparition inattendue d'une partie du matériel, Monsieur le député maire, François Aumont, a pris un arrêté provisionnel de fermeture de la salle Pierre Louis.

En attendant la décision de la justice qui interviendra le 23 juin, la municipalité met en œuvre tout ce qui est en son pouvoir, pour qu'à la rentrée prochaine la salle Pierre Louis, soit un matériel identique à celui précédent.

Son objectif est, qu'au mois de septembre 2014, les Tremblayiens et les Tremblayennes qui le souhaitent, puissent à nouveau pratiquer leur sport, dans la sérénité et des conditions de sécurité optimales.

Elle mettra la salle Pierre Louis à la disposition d'une association qui présentera toutes les garanties techniques nécessaires, qui adhèrera à la charte municipale des sports, et ce, dans le cadre d'une convention de mise à disposition qui définira les droits et les devoirs de chacun.

Une réunion d'information, destinée et réservée aux adhérents de l'association « Apollo Club », se déroulera en présence de François Aumont, le Samedi 14 juin à 9h30, à la salle Charles Cros, 20 rue Charles Cros, 93200 Tremblay en France.

Fait à Tremblay-en-France le 3 juin 2014


La municipalité de Tremblay-en-France

### COMMUNIQUÉ

## Face à la carence de l'association Apollo club, la municipalité agit.

1 DOCUMENT - Publié le 03/06/2014

Face à la situation de carence provoquée par la dissolution de l'association « Apollo club », dont la procédure semble entachée de vices de forme, la municipalité agit.

 **CP-140603-Apollo-club.pdf**  
(.PDF, 46Ko)

← TÉLÉCHARGER

≡ RETOUR À LA LISTE

▶

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35